

NUMÉRO | 05  
SEMESTRIEL

PRINTEMPS | 2017

# MON LITTORAL BRETAGNE



© ERWAN LE CORNÉC-GEOS

Falaises de Plouha



Conservatoire  
du littoral

# ÉDITORIAL



**Didier OLIVRY,**  
délégué  
de rivages  
Bretagne

Sur le littoral, les changements sont permanents, à la fois physiques, écologiques et sociaux. La gestion du littoral se voit contrainte d'intégrer la complexité des phénomènes en jeux et d'admettre un fort degré d'incertitude sur l'évolution du trait de côte et des rivages.

C'est le choix retenu par le Conservatoire du littoral sur quelques sites expérimentaux (projet Ad'apto). Cela contribue à une gestion adaptative qui anticipe les événements à venir mais surtout qui permet de construire de la résilience, c'est-à-dire de maintenir une certaine dynamique à l'espace littoral pour lui permettre d'évoluer tout en conservant ses principales caractéristiques.

**"ANTICIPER ET ACCOMPAGNER LE CHANGEMENT SUR LE LITTORAL NE PEUT PAS SE CONCEVOIR SANS UNE IMPLICATION DES ACTEURS LOCAUX ET UN APPRENTISSAGE COLLECTIF"**

Les expériences conduites en Bretagne, dans l'Aber de Crozon, dans la baie du Curnic et sur les polders de Lancieux-Ploubalay, illustrent l'utilité de développer des démarches adaptées, avec les élus et les habitants, pour construire une vision commune de l'espace littoral et identifier ensemble le sens de la trajectoire pour le site. On voit alors progressivement s'effacer les résistances au changement pour commencer à penser la transformation et concevoir de nouvelles opportunités en termes de valorisations socio-économiques et écologiques du nouvel espace littoral à venir...

Directeur de la publication : Odile GAUTHIER Rédactrice en chef : Anne KONITZ - Création, maquette, mise en page : LINER Communication Crédit photos : Conservatoire du littoral sauf mention spéciale (Couverture : Frédéric LARREY) - Impression : P.D.I - Ce magazine est édité à 8 000 exemplaires



© ERWAN LE CORNEC-GEOS

Polder, Beaussais-sur-Mer

## L'ANNÉE 2016 EN CHIFFRES

**60**

**gestionnaires** œuvrent aux côtés du Conservatoire et font un travail remarquable pour préserver les sites. De nombreux acteurs locaux (agriculteurs, chasseurs...) participent également à l'entretien quotidien de ces espaces littoraux préservés.

**155**

**conventions agricoles** couvrent à ce jour 1 700 ha, soit 20% des surfaces acquises en Bretagne.

**45**

**conventions cynégétiques** ont été signées pour autant de sites chassés.

### 2016, C'EST AUSSI :

**370**

**ha supplémentaires protégés**

**120**

**actes de vente** représentant un budget de 1,86 M€

**200**

**engagements financiers**

afin de réaliser notre mission de propriétaire.

**8 600**

**ha protégés** sur 25 400 ha de périmètre validés

**20**

démolitions de bâtiments

**65**

bâtiments rénovés

**35**

opérations d'aménagement et d'ouverture au public

CONTACT : Délégation Bretagne - Tél.02 96 33 66 32 - bretagne@conservatoire-du-littoral.fr



## DES ZONES HUMIDES CONQUISES

La reconquête des zones humides a été l'axe prioritaire des missions foncières menées en 2016.

### Commune de COMBRIT Site de l'Anse du Pouldon (Finistère)

Acquisition de l'emprise de 9,6 hectares destinée initialement à la construction d'un lotissement. Le coût de l'opération s'élève à 72 256 €, financé avec l'aide de l'Agence de l'Eau à hauteur de 57 804 €. Le projet porte sur la remise à l'état naturel du site par la suppression des réseaux et voiries. Des études spécifiques permettront de définir les modalités de la restauration de la zone humide pour partie remblayée.

### Commune de COMBRIT Site du Polder (Finistère)

Acquisition de l'emprise de 5,33 hectares à usage précédemment d'un camping. Le coût de l'opération s'élève à 340 000 €, financé avec l'aide de l'Agence de l'Eau à hauteur de 42 713 €. Le projet porte sur la déconstruction des deux bâtiments à usage de sanitaires, la suppression des réseaux, voiries et installations liées à l'activité de camping. Dans un second temps, les conditions de restauration de la zone humide seront abordées ainsi que les modalités d'ouverture au public.

### Commune de LOCMIQUELIC Rives du Blavet (Morbihan)

Acquisition de l'emprise de 8 hectares sur le site de Pen Mané et affectation de 40 hectares sur le Loch. Le coût de l'opération s'élève à 36 000 €, financé avec l'aide de l'Agence de l'Eau à hauteur de 28 737€. Suite à l'exercice de la préemption, cette acquisition permet d'envisager la conversion des pratiques agricoles aux abords du marais. La mise à disposition des parcelles au profit d'un éleveur permettra le retour de prairies dans ces milieux humides. Parallèlement, à proximité de ce premier secteur, l'affectation d'une emprise de 40 hectares sur le domaine public maritime sur le Loc'h, permet de pérenniser la préservation du réseau de zones humides qui borde le Blavet et est enserré par l'urbanisation.



## ENTRETIEN AVEC

**Roland JOURDAIN**, navigateur, double vainqueur de la route du Rhum, conseiller régional de Bretagne et dirigeant d'entreprise, engagé dans les domaines de l'innovation, de l'économie circulaire et du développement durable



À l'occasion des records et des épopées marines à la voile de l'hiver 2016-2017, on a ressorti l'antique maxime de Platon :

« il y a trois sortes d'hommes, les vivants, les morts et ceux qui vont sur la mer ».

La mer est-elle devenue pour vous le dernier espace de liberté ?

Oui, les navigateurs sont un peu les derniers explorateurs des temps modernes et à ce titre, ils sont très sensibles aux éléments naturels qui imposent humilité et responsabilité. Ils sont également en première ligne pour observer l'évolution de la qualité des océans et malheureusement l'augmentation des déchets flottants qui constituent désormais un risque majeur dans la course au large. Mais les marins sont aussi un peu schizophrènes, ils utilisent la mer comme un immense terrain de jeu, avec des bateaux de plus en plus performants utilisant des matériaux et des process qui peuvent avoir un impact sur l'environnement.

Cette prise de conscience vous a conduit à vous investir dans les domaines du développement durable et de l'éco-conception ?

Il me semble en effet nécessaire de construire de nouveaux modèles

dans lesquels l'homme et la nature coopèrent et ont toute leur place. Le fonds de dotation « Explore » que j'ai créé, développent et soutiennent des projets concrets qui utilisent la science, l'innovation et la sensibilisation pour répondre aux enjeux environnementaux. Il s'appuie notamment sur des biocomposites, des biomatériaux (lin, chanvre, algue...) dans une économie circulaire. Le projet réunit des partenaires pour explorer de nouveaux champs et développer une nouvelle économie des ressources.

En tant que dirigeant d'entreprise et élu régional, que pensez-vous de l'état du littoral breton et de son avenir ?

Nous n'avons pas encore exploré toutes les interactions entre la terre et la mer. C'est une chance extraordinaire que l'on ait réussi, jusque-là, en Bretagne à préserver de vastes espaces littoraux et c'est une richesse majeure que je défends aussi à la Région. À ce titre, l'action d'utilité publique du Conservatoire du littoral me semble essentielle et doit se renforcer pour conserver et valoriser ce bien commun. Le littoral breton est un patrimoine exceptionnel et une grande opportunité pour notre avenir.



### CONTACTS :

#### Conservatoire du littoral :

Jocelyne CHAPPELLE  
j.chapelle@conservatoire-du-littoral.fr

#### Site Rives du Blavet :

Christian DANILO, garde du littoral  
Mairie de Locmiquelic  
Tél. 02 97 33 91 73 - christian.danilo@ccebbo.fr

#### Site du Polder et de l'Anse du Pouldon :

Benjamin BUISSON, garde du littoral  
Communauté de communes du Pays Bigouden Sud  
Tél. 02 98 87 84 09 - b.buisson@ccpbs.fr



A LA UNE

## DES TRAVAUX A LA POINTE DES POULAINS

Depuis l'acquisition de la pointe des Poulains en 2000, le Conservatoire du littoral a réalisé un vaste programme de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine écologique, paysager et historique. Le phare des Poulains a fait l'objet de plusieurs tranches de travaux, dont celle du remplacement de l'ensemble des ouvertures. Le 28 octobre, une délégation de la Fondation Total et de la Fondation du Patrimoine, accompagnée d'Odile Gauthier, directrice du Conservatoire du littoral, a inauguré cette dernière tranche.

Quelques éléments de contexte :

- À ce jour, le Conservatoire est propriétaire d'environ 20 hectares sur un périmètre d'intervention de 92 hectares. Il est également affectataire du phare des Poulains par le biais d'une convention de mise à disposition d'immeubles de l'État.
- Le site est reconnu pour sa valeur paysagère par un site classé (patrimoine paysager national), pour sa valeur écologique par un site Natura 2000 et une ZNIEFF de type 1.

### RETOUR SUR LES DIFFÉRENTES TRANCHES DE CHANTIERS

En 2003, les travaux débutent par une phase de protection du site ; revégétalisation, restructuration des accès et cheminements, déplacement et intégration paysagère du stationnement. De 2003 à 2005, des phases de restauration de bâtiments se succéderont.

De 2006 à aujourd'hui, des aménagements et la rénovation des bâtiments (ravalements, pose de passerelles et garde-corps) ont été conduits.



Inauguration des travaux du phare des Poulains (octobre 2016)

### RÉALISATION DU CHANTIER 2014-2015

L'ensemble des travaux de rénovation du phare, dont la démolition du bâtiment annexe, confère au lieu un état satisfaisant. L'ensemble des fenêtres et volets a été changé. Par ailleurs, ce phare étant très exposé aux embruns, de la rouille s'est déposée sur les façades au cours des années.

Le montant des travaux pour le ravalement et le remplacement des ouvrants était d'environ 50 000 €. La Fondation du patrimoine a apporté un financement de 30 000 €, avec le mécénat de la Fondation Total.

### CONTACTS :

Conservatoire du littoral :

Jérôme LE BRETON, j.lebreton@conservatoire-du-littoral.fr

Communauté de communes de Belle-Ile :

Julien FROGER, responsable du service espaces naturels, julien.froger@cobi.fr

## BALADE A BELLE-ÎLE



Anse de Ster Ouen

### DE L'APOTHAICAIERIE À LA POINTE DES POULAINS

*2 heures de marche d'un site du Conservatoire du littoral à l'autre pour expérimenter de l'intérieur les paysages sauvages de Belle-Ile-Mer...*

En bus, à vélo ou à pied, reliez l'Apothicaierie, le point de départ de cette balade. Le nom de ce lieu viendrait des alignements de cormorans huppés qui à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle remplissaient l'immense grotte sous le site. La démolition récente de l'hôtel a permis une restauration paysagère et écologique d'envergure. En empruntant le sentier côtier vers le nord, et après avoir traversé les vastes étendues des très rares landes

à bruyères vagabondes, les buttes néolithiques fermant la réserve ornithologique de Koh Kastell dominant le paysage. Cette réserve interdite d'accès du 15 mars au 15 août, abrite l'une des plus grandes colonies de goélands bruns de Bretagne (propriété du Conservatoire, elle est gérée en partenariat avec l'association Bretagne Vivante). La petite ria de Ster Ouen offre un abri très apprécié des plaisanciers qui sont encouragés à ancrer leur bateau à des bouts tournés vers le ciel plutôt qu'au fond de la mer... La ria de Ster Vras s'offre au regard avec une belle roselière... Encore 30 minutes de marche avant

de pénétrer dans l'ancienne propriété de Sarah Bernhardt. Le Conservatoire du littoral et la Communauté de communes ont travaillé ardemment depuis 10 ans pour restaurer et mettre en valeur la pointe... Un tour dans « l'espace nature » est certainement la meilleure manière d'aborder ce site dans toutes ses dimensions... Si la marée est basse, la visite du phare clôturera parfaitement cette balade...

Accès : en bateau de Quiberon (Compagnie Océane). Une fois sur l'île depuis le débarcadère en bus (d'avril à octobre)

**CONTACTS** : Conservatoire du littoral, Jérôme LE BRETON, j.lebreton@conservatoire-du-littoral.fr • Communauté de communes de Belle-Ile : Julien FROGER, responsable du service espaces naturels, julien.froger@cobi.fr • Maison de site : Valérie MOUREAU, coordinatrice des maisons de site, maisons-de-site@cobi.fr

# PROTÉGER LES MILIEUX NATURELS ET LES PAYSAGES LITTORAUX AVEC LA DÉMARCHE PAYSAGÈRE

## DES PAYSAGES PROTÉGÉS ET OUVERTS À TOUS

Le Conservatoire du littoral a pour mission principale de protéger les milieux naturels et les paysages littoraux grâce à l'acquisition foncière. Afin de maintenir et restaurer la diversité et la beauté des sites qu'il acquiert, le paysage est un outil efficace dans la mesure où il touche la sensibilité du public.

## LE PAYSAGE : UNE EXPÉRIENCE SENSIBLE AU SERVICE DU SITE

*« La démarche paysagère se démarque des approches scientifique et technique par la convocation de la dimension sensible qui fertilise et féconde le processus d'analyse et de projet »*

précise Alain Freytet (paysagiste et enseignant à l'école du paysage de Versailles). En s'appuyant sur des supports complémentaires (cheminement en groupe, dessins, photos, tableaux, textes...), cette démarche permet de rechercher une vision commune et partagée d'un site et de définir sa trajectoire en termes de préservation, de valorisation et d'ouverture au public.

## ÊTRE AU SERVICE DES SITES ET RÉVÉLER L'ESPRIT DES LIEUX

Le Conservatoire du littoral conduit chaque année sur ses sites des projets de mise en valeur paysagère. Il est accompagné pour cela par des paysagistes professionnels pour concevoir des projets d'aménagement qui s'inscrivent dans l'histoire et la géographie des espaces littoraux protégés, et qui répondent également à leur usage contemporain. En Bretagne, l'approche paysagère et sa démarche méthodologique éprouvée ont été développées sur plusieurs sites avec succès : Pointe des Poulains (Belle-Ile), cap Fréhel (Plévenon), sillon de Talbert (Pleubian), Pointe de la Varde (St Malo)... Elle permet de rechercher de manière collective des principes d'action adaptés au site, qui mettent en valeur le patrimoine naturel et culturel et qui s'inscrivent dans un projet de territoire.



© A. FREYTET

# INSTALLATION DE DEUX AGRICULTEURS SUR LE SITE DU GOERMEL À PLOUGRESCANT

## TÉMOIGNAGE



**Éric POULOUIN**, responsable du service espaces naturels de Haut-Trégor Communauté auprès de Lannion Trégor Agglomération

“ *Le pâturage permettra le maintien d'un milieu ouvert. Les prairies ne sont plus pâturées depuis plusieurs années et leur maintien nécessiterait des travaux de fauches et d'exportations pouvant être compliquées à mener compte tenu de la nature du terrain. Par ailleurs, la présence d'animaux rustiques devrait permettre de contenir les phragmites en expansion. Les éleveurs ont fait le choix de vaches rustiques, de petites tailles, des Highland Cattle, ne nécessitant pas de traitements antiparasitaires. Ces vaches sont particulièrement adaptées à ces milieux humides. De plus, elles jouissent d'un capital sympathie importants ce qui contribuera à la valorisation du site.* ”



© Éric Poulouin

Highland Cattle

LE MARAIS DE GOERMEL EST UN MARAIS ARRIÈRE-DUNAIRE D'UNE TRENTAINE D'HECTARES SITUÉ DANS LES COMMUNES DE PLOUGRESCANT ET DE PENVENAN (CÔTES D'ARMOR).

**Ce site naturel, caractérisé par une mosaïque d'habitats naturels humides (prairies tourbeuses, phragmitaies, mégaphorbiaies et aulnaies), nécessite une gestion adaptée pour maintenir sa qualité écologique et son attrait paysager.**

Le Conservatoire du littoral étant propriétaire d'un ensemble de parcelles au sein de ce site de près de 13 ha, la mise en place d'une gestion agricole par pâturage sur ces milieux humides a pu voir le jour au cours de l'automne 2016. Cette opération se fait en partenariat avec la Communauté de communes du Haut-Trégor et le Syndicat mixte des bassins versants du Jaudy-Guindy-Bizien et des ruisseaux côtiers.

Ainsi, deux jeunes exploitants agricoles, Bastien MOREAU et Samuel GAUTHIER ont relevé le défi et se sont lancés dans l'élevage de Highland Cattle pour l'entretien des parcelles du Conservatoire du littoral. Ces bovins rustiques sont couramment

utilisés pour la gestion d'espaces naturels car ils valorisent la diversité de la flore présente (graminées, joncs, ronces, lierre, saules,...).

L'originalité du projet des deux agriculteurs, qui s'intègre dans la mise en œuvre du plan de gestion du marais, est de valoriser économiquement la gestion du marais par la vente de viande en circuit court. Le partenariat avec le Conservatoire s'est traduit par la mise à disposition de parcelles sous la forme d'une convention d'usage agricole.

En complément de la production de viande bovine, Bastien et Samuel envisagent également la fabrication de pain au levain bio à partir de céréales produites sur leur ferme. Pour la culture des céréales ainsi que le pâturage hivernal, les deux jeunes exploitants ont créé un Groupement Foncier Agricole pour leur permettre d'acquérir 14 ha de terres complémentaires situées à proximité du marais à Plougrescant.

**CONTACTS** : Délégation Bretagne - Stéphane RIALLIN - s.riallin@conservatoire-du-littoral.fr  
Lannion Trégor Agglomération - Éric POULOUIN - eric.poulouin@haut-tregor.com  
GAEC des Hautes Terres : 06 89 83 76 33 ou gfaplougrescant@gmail.com

# LA PROTECTION ET L'OUVERTURE AU PUBLIC DES ESPACES NATURELS SENSIBLES DU FINISTÈRE

ENTRETIEN AVEC



**Armelle HURUGUEN,**  
Vice-présidente du  
Conseil départemental  
du Finistère

## Depuis quand le Département du Finistère protège-t-il les espaces naturels ?

Le Conseil départemental du Finistère dispose d'une politique de protection, de gestion et d'ouverture au public des espaces naturels sensibles depuis près de 50 ans. Dès les années 1960, les élus se sont mobilisés pour limiter l'urbanisation à outrance du littoral. Ils ont mis en place une action d'acquisition et d'ouverture au public qui est concertée avec le Conservatoire. C'est aujourd'hui une force du Finistère qui contribue à son attractivité. La protection des espaces naturels financée par la taxe d'aménagement est pleinement intégrée dans le nouveau projet départemental et est maintenant cadrée par un schéma départemental des espaces naturels sensibles et de la biodiversité.

## Concrètement, en quoi consiste cette action ?

Il s'agit tout d'abord de protéger les espaces naturels grâce à l'acquisition amiable ou par préemption. En 2017, le Conseil

départemental est propriétaire de plus de 4 300 hectares d'espaces naturels répartis sur près de 170 sites. Cette action s'apparente à celle du Conservatoire du littoral mais concerne aussi de nombreux espaces à l'intérieur des terres. Cette action concerne des habitats naturels de dunes, de bois, de landes, elle concerne aussi des sites aux paysages remarquables, ainsi que des sites archéologiques, des zones humides et des tourbières.

## Que fait le Département de ces terrains une fois qu'ils sont achetés ?

Après en avoir fait l'acquisition, le Département mène des études préalables précisant les modalités de gestion et les capacités d'accueil du public sur ces espaces puis les aménage et les ouvre au public quand cela est possible.

À titre d'exemple, le Département a acquis et aménagé des sites naturels comme la pointe du Van, les landes de Menez Meur, le Menez Hom, les landes du Cragou, les bois du Nevet et de Coat Mez, les tourbières de Langazel et du Mougau, la Montagne Saint

Michel, les dunes de Treffiagat, de Tréompan les marais du Ster, le littoral de Plouguerneau, la Pointe de Premel...

À 80 %, une fois aménagés et ouverts au public, ces sites sont gérés par les collectivités (communes et intercommunalités), le Parc naturel régional d'Armorique pour Menez Meur, l'Office national des forêts pour les sites forestiers, et par des associations naturalistes pour les réserves naturelles.

## Sur cette thématique des espaces naturels, comment travaillez-vous avec le Conservatoire du littoral ?

Le Département du Finistère et le Conservatoire travaillent de concert depuis les années 1980. Ce partenariat fructueux et stable dans le temps permet de développer des stratégies complémentaires comme la répartition des interventions foncières ou la mise en place des zones de préemption. Cette collaboration est également renforcée par le partage des structures gestionnaires, la réalisation de documents de gestion communs et la mise en place d'interventions partagées et complémentaires. Grâce à ce travail en commun, 20% du linéaire côtier finistérien sont protégés par les acquisitions du Département et celles du Conservatoire.

Par ailleurs, le Département finance la gestion des terrains du Conservatoire du littoral grâce à un dispositif spécifique. En 2016, les gestionnaires ont bénéficié d'un volume d'aide total de 420 000 € pour la gestion des espaces naturels et de la randonnée. »

### CHIFFRES CLÉS

**50 ans**  
de politique ENS

**4 309 ha**  
d'espaces naturels  
départementaux

**420 000 €**  
en 2015  
pour les gestionnaires  
des espaces naturels  
et de la randonnée

**20 %**  
du littoral finistérien  
protégés par le  
Département  
et le Conservatoire

Pour plus de renseignements sur la politique ENS, le SDENS et l'historique de la politique départementale :  
<https://www.finistere.fr/Le-Conseil-departemental/Les-missions/Environnement-Eau-Climat-et-energie>

# DES PETITES MAINS AU VERGER



© Ouest France

## PLANTATION DE POMMIERS À CIDRE DANS LE VERGER CONSERVATOIRE DE PENFOULIC

PROPRIÉTÉ DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL, LES 30 HECTARES DE BOIS DE PENFOULIC SONT GÉRÉS PAR LA COMMUNE DE FOUESNANT. POUR COMPLÉTER L'UN DES 2 VERGERS CONSERVATOIRE DE POMMIERS, IL A ÉTÉ DÉCIDÉ D'AJOUTER QUELQUES VARIÉTÉS EMBLÉMATIQUES DE POMMIERS À CIDRE.

Lulu, guide Nature de la ville de Fouesnant, a accompagné 23 petits Fouesnantais de CE2 de Kérougué avec leur enseignant, pour une mission de plantation, confiée aux enfants.

Des variétés locales anciennes, de la c'herv brizh ru, de la c'herv brizh bihan, de la Dous Bras... compléteront désormais le verger.

Par groupe de 3, les élèves, très sérieux, ont bien compris qu'il faut prendre son temps pour planter un arbre, comme il faut du temps pour qu'il puisse se plaire dans le verger, grandir à son aise et donner de beaux fruits !

**ANTOINE, TITOUAN ET HUGO, ONT DÉCIDÉ D'APPELER LEUR POMMIER ANTIGO (UNE PARTIE DE CHACUN DE LEURS 3 PRÉNOMS).**

**CONTACT:** Maison des Marais de Penfoulic, Lulu MOISAN - lucienne.moisan@ville-fouesnant.fr

### GARDE DU LITTORAL

**Le grand site naturel de Ploumanac'h compte désormais dans ses rangs un garde assermenté.** Quentin LE HERVÉ travaille depuis 2012 au service du grand site naturel de Ploumanac'h et de la Maison du littoral. Il a reçu début mars l'écusson de « police de l'environnement » qui lui permettra de dresser certaines contraventions lorsqu'il constatera des infractions à l'environnement.



Assermenté par les tribunaux de grande instance de Saint-Brieuc et d'instance de Guingamp, Quentin LE HERVÉ va désormais remplir deux missions : garde du littoral et garde particulier. Au titre de sa mission axée sur la police de l'environnement, il est dorénavant habilité à dresser des contraventions pour non-respect des arrêtés municipaux. Par ailleurs, il va continuer à veiller à l'entretien et à la préservation du site tout en informant les usagers des bonnes pratiques nécessaires.